

Convocqué le 24/02/2023, le conseil s'est réuni le 24/03/23 à 18h30 avec T. Nonnotte pour secrétaire.  
Tous les conseillers sont présents.

→ **Compte de Gestion 2022** ----- 04/23  
et **Compte Administratif 2022** ----- 05/23

ont été approuvés respectivement par 11 voix et 10 voix pour.  
La section de Fonctionnement présente un déficit de 1.851,76€  
et la section d'Investissement un excédent de 3.227,81€

→ **Taxes Directes Locales 2023** ----- 06/23

Sur proposition du maire, le conseil décide d'augmenter le taux des TDL de 1%; les taux applicables seront :

Taxe Foncier Bâti = 27,35 %  
Taxe Foncier Non Bâti = 14,80 %  
Taxe d'Habitation = 11,66 %

→ **Actualisation des coûts de location et autres taxes 2023 :**

↳ Taxe d'affouage = 35 euros (inchangée) ----- 07/23

↳ Redevance d'occupation ACCA = 50 euros (inchangée) ----- 08/23

↳ Redevance d'occupation Christie Pizza = 8€/soirée ----- 09/23

↳ Subvention Comité des Fêtes = 300 € ----- 10/23

↳ Emplacement Taxis = 120€ (+10€) / place/29 ----- 11/23

Avis favorable à l'unanimité pour toutes ces propositions

→ **Autorisation de virement de crédits** ----- 12/23

Sur la base de nomenclature MS7, le conseil autorise le maire à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, hors personnel

→ **Budget Primitif 2023** ----- 13/23

Après présentation du BP, le maire propose d'arrêter les montants ci-dessous validés par un vote "pour" unanime :

- Fonctionnement = dépenses = 85.183 €  
recettes = 308.817 €
- Investissement = dépenses = 27.841 €  
recettes = 130.174 €

**TIC** prévus le 10/06/2023

La séance est levée à 20 heures

Le Maire



Le secrétaire

Le Conseil